pwc

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais, BP 93130, 06203 Nice cedex 03
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, Fax: +33 (0)4 93 37 20 00, www.expert-comptable.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627.
TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires
MEDIAN TECHNOLOGIES
Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDIAN TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais, BP 93130, 06203 Nice cedex 03
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, Fax: +33 (0)4 93 37 20 00, www.expert-comptable.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627.
TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1.3. « Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels » et 1.2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui précisent que les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité de l'exploitation laquelle est étroitement liée à la réussite d'une levée de fonds qui devrait intervenir au cours du premier semestre 2014 ainsi qu'au développement de l'activité commerciale de la société.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nice, le 25 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Xavier Salmon
Associé

KPMG

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2013

N° SIRET: 44367630900034

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	732 140	709 442	22 698	48 575
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**732 140**	**709 442**	**22 698**	**48 575**
	Corporel	Terrains				
		Constructions	57 792	29 719	28 072	33 852
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	430 617	337 105	93 512	145 735
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**488 410**	**366 824**	**121 585**	**179 587**
	Financier (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	8 340	8 340		
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	81 781		81 781	123 490
		Prêts	25 310		25 310	13 527
		Autres immobilisations financières	166 283		166 283	123 224
		Total	**281 714**	**8 340**	**273 374**	**260 243**
Total de l'actif immobilisé			**1 502 265**	**1 084 607**	**417 658**	**488 406**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	30 091	11 851	18 240	45 813
		Total	**30 091**	**11 851**	**18 240**	**45 813**
	Avanc. acomptes versés / commandes					
	Créances (3)	Clients et comptes rattachés	483 602		483 602	171 233
		Autres créances	5 189 986	4 159 133	1 030 853	1 064 123
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		Total	**5 673 589**	**4 159 133**	**1 514 455**	**1 235 356**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				295 937
		(dont actions propres :				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	2 071 885		2 071 885	4 819 035
		Total	**2 071 885**		**2 071 885**	**5 114 972**
Charges constatées d'avance			143 836		143 836	119 923
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance			7 919 401	4 170 984	3 748 417	6 516 065
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
Total de l'actif			9 421 667	5 255 592	4 166 075	7 004 471

Renvois :	(1) Dont droit au bail		
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières	132 455	89 417
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)	4 159 133	3 456 748

Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Comptabilité tenue en euros

KPMG

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan
SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

	Passif	Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 301 722)	301 722	295 115
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 412 752	27 970 839
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(26 450 278)	(22 474 187)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(4 347 696)	(3 976 091)
	Situation nette avant répartition	**(1 083 501)**	**1 815 676**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**(1 083 501)**	**1 815 676**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 987 000	2 375 000
	Total	**1 987 000**	**2 375 000**
Provisions	Provisions pour risques	33 794	69 794
	Provisions pour charges	106 226	83 596
	Total	**140 020**	**153 390**
Dettes	**Emprunts et dettes assimilées**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	45 115	67 290
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 387 131	1 005 865
	Total	**1 432 246**	**1 073 156**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 248	232 415
	Dettes fiscales et sociales	900 107	834 790
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 198	64 429
	Instruments de trésorerie		
	Total	**1 190 553**	**1 131 635**
	Produits constatés d'avance	499 755	455 613
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**3 122 556**	**2 660 405**
	Ecarts de conversion passif		
	Total du passif	4 166 075	7 004 471
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	212 687	304 514
	à moins d'un an	2 909 868	2 355 891
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	2 258	3 005
	(3) dont emprunts participatifs	203 202	270 475

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
01/01/2012 31/12/2012 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	6 418	5 875	12 293	15 000
	Production vendue Biens	48 987	35 742	84 729	193 678
	Production vendue Services	641 725	463 987	1 105 712	677 388
	Chiffre d'affaires net	**697 130**	**505 604**	**1 202 734**	**886 066**
	Productions stockées				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			1 516	6 691
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			190 947	136 586
	Autres produits			54 726	6
	Total			**1 449 925**	**1 029 350**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			214	28 045
	Marchandises Variations de stocks			59 085	(3 050)
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			1 766	14 567
	Matières premières et autres approvisionnements Variations de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 564 986	1 543 055
	Impôts, taxes et versements assimilés			100 925	92 347
	Salaires et traitements			2 746 572	2 639 160
	Charges sociales			1 343 088	1 259 271
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations amortissements			117 683	84 854
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations provisions				
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant			4 288	7 563
	Dotations d'exploitation - pour risques et charges			22 629	28 907
	Autres charges			77 559	42 340
	Total			**6 038 799**	**5 737 062**
	Résultat d'exploitation A			**(4 588 873)**	**(4 707 712)**
Oper. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			16 729	90 331
	Reprises sur provisions et transferts de charges				26 710
	Différences positives de change			5 204	650
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			209	7 621
	Total			**22 142**	**125 313**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			702 384	301 754
	Intérêts et charges assimilées (5)			11 528	18 060
	Différences négatives de change			33 998	5 823
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			**747 911**	**325 637**
	Résultat financier D			**(725 769)**	**(200 324)**
	Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D) E			**(5 314 643)**	**(4 908 037)**

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
01/01/2012 31/12/2012 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

			Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 743	3 316
	Reprises sur provisions et transferts de charges		36 000	
		Total	**39 743**	**3 316**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43 264	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 415	49 221
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 651	36 000
		Total	**49 331**	**85 221**
	Résultat exceptionnel	F	**(9 587)**	**(81 905)**
	Participation des salariés aux résultats	G		
	Impôt sur les bénéfices	H	(976 534)	(1 013 851)
	Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		**(4 347 696)**	**(3 976 091)**
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		(26)	(5 573)
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs			
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
	(4) Dont produits concernant les entités liées			
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros

SA Median Technologies

Annexe des comptes annuels au
31/12/2013

SA Median Technologies
Les Deux Arcs - 1800 route des Crêtes – 06560 Valbonne
Ce rapport contient 26 pages
Référence AG.AA

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

Sommaire

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.1.1	Rappel historique	3
1.1.2	Faits majeurs de l'exercice.	6
1.1.3	Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels	7
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	7
2	Informations relatives au bilan	8
2.1	Actif	8
2.1.1	Tableau des immobilisations	8
2.1.2	Tableau des amortissements	8
2.1.3	Immobilisations incorporelles	8
2.1.4	Immobilisations corporelles	8
2.1.5	Immobilisations financières	9
2.1.6	Stocks	9
2.1.7	Créances	10
2.1.8	Disponibilités et divers	11
2.1.9	Comptes de régularisation	11
2.2	Passif	12
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
2.2.2	Capital	12
2.2.3	Autres capitaux propres	14
2.2.4	Provisions pour risques et charges	14
2.2.5	Dettes financières	15
2.2.6	Autres dettes	16
2.2.7	Comptes de régularisation	16
3	Informations relatives au compte de résultat	17
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité	17
3.2	Reconnaissance des revenus	17
3.3	Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision	17
3.4	Dépenses de Recherche & Développement	17
3.5	Résultat financier	17
3.6	Résultat exceptionnel	18
3.7	Impôt sur les bénéfices	18
3.7.1	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	18
3.7.2	Crédit d'impôt recherche	18
3.8	Résultat net par action	18
4	Autres informations	20
4.1	Effectif moyen	20
4.2	Engagements	20
4.2.1	Droit individuel à la formation	20

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

4.2.2 Licences d'exploitation logiciels et brevets 20
4.2.3 Emission de BSPCE, de stock-options et BSA : 21
4.2.4 Autres 22

5 Annexes 23

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

1.1.1 Rappel historique

- En mars 2006, la société s'est vu attribuer une prime à l'aménagement du territoire (PAT R&D) d'au maximum 340 000 €. Ce dossier a été liquidé dans le courant de l'exercice 2011. Le montant total versé à la Société au titre de cette prime, soit 236 000 €, fut fonction du nombre d'emplois que la Société a effectivement créés entre octobre 2005 et septembre 2010. Notons que les effectifs créés doivent être maintenus 5 ans à compter de leur création.

- En mai 2008, la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation (OSEO) a décidé de soutenir la Société par une aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable de 1 500 000 €, dont 600 000 € ont été reçus par la Société en juillet 2008, 600 000 € en mars 2009 et 300 000 € en juin 2009.

- Fin 2009, OSEO Innovation et le département des Alpes Maritimes ont décidé de soutenir la Société par une nouvelle aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable d'un montant de 1 375 000 € dont 1 100 000 € ont été reçus par la Société dans le courant de l'année 2010 et 275 000 € dans le courant de l'exercice 2011.

- En septembre 2008, la Société et la Région PACA ont signé une convention au terme de laquelle cette dernière prête à la Société un montant de 300 000 €, remboursable trimestriellement sur 7 ans, et sans intérêt. La Société a reçu en octobre 2008, au titre de cette convention, 150 000 €. Certaines conditions n'étant pas remplies, le solde ne sera pas versé par la Région.

- En mars 2009, la Société a signé avec la Coface un contrat d'assurance-prospection au titre duquel la Société a reçu en mai 2009 une avance sur indemnité d'un montant de 280.000 €, remboursable à hauteur de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (Amérique du Nord et les principaux pays d'Europe occidentale jusqu'en janvier 2011, puis tout pays export suite à un avenant signé à cette même date). Dans le courant du 1er trimestre 2010, la Société a reçu le solde de l'indemnité relative au 1er exercice de garantie, ainsi qu'une avance sur l'indemnité relative au 2ème exercice de garantie, ce pour un montant total de 384 971 €. En mars 2011, la Société a reçu, le solde de l'indemnité relative au 2ème exercice de garantie, ce pour un montant de 162.183 €. Par avenant du 2 mars 2011, le contrat Coface est passé en période d'amortissement à compter du 01/10/2010 pour une durée de 72 mois.

- En mai 2011, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion de compte courant par émission de 1.239.356 actions au prix de 8,05 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,00 € de prime d'émission. Suite à cette augmentation de capital, les titres de la Société ont été admis sur le marché NYSE Alternext à Paris selon le principe de la cotation directe avec un cours de référence de 8.05 € par action.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

- En mai 2011, la Société a souscrit un contrat de liquidité avec un animateur agréé à hauteur de 150 K€ pour une durée initiale de 2 ans. En décembre 2011, la Société a procédé à un apport complémentaire de 50 K€ ainsi qu'en avril 2012 pour le même montant.

- En juillet 2011, Canon Inc. a pris une participation de 15% (après dilution) dans la Société via la souscription de 223.464 actions nouvelles et l'achat de 738.361 actions auprès des actionnaires historiques, ce au prix de 8,95 € par action. Cette prise de participation est assortie de la signature d'un accord stratégique visant à co-développer et à commercialiser des nouveaux produits et services.

- En août 2011, la Société a contracté auprès de la SOFIRED un prêt participatif d'un montant de 350 000 €, d'une durée de 5 ans, remboursable trimestriellement et portant intérêt à un taux fixe annuel de 5% calculé sur le capital restant dû.

- En septembre 2011, la Société a émis une action de préférence, au prix de 8,95 € dont 0,05 € de nominal et 8,90 € de prime d'émission, cette action de préférence donnant droit à son souscripteur d'être représenté au Conseil d'Administration de la Société en particulier tant qu'il détiendra au moins 10% du capital social de la Société sur une base non diluée.

- En février 2012, la Société a signé un accord stratégique avec Quintiles pour offrir à l'industrie biopharmaceutique mondiale des services d'imagerie avancés et intégrés. Quintiles est le premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique. Quintiles est le seul fournisseur de services biopharmaceutiques entièrement intégrés à proposer des solutions cliniques, commerciales, de conseil et de fonds propres à travers le monde. Quintiles est présent dans 60 pays et emploie plus de 20 000 salariés. Conformément à cet accord, l'assemblée générale du 5 avril 2012 a alloué à Quintiles :

 - 1.145.196 bons de souscription d'actions, chaque bon donnant droit à souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

 - 1 bon de souscription d'actions donnant le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société, ce au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action. Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés plus haut aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société. La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

 A la date de clôture, aucun de ces bons de souscription d'actions n'a été exercé.

- En juin 2012, deux Fonds Communs de Placement pour l'Innovation gérés par OTC Asset Management ont souscrit au total 80.000 actions nouvelles au prix de 10,00 € par action dont 0,05 € de nominal et 9,95 € de prime d'émission.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

- Dans le courant de l'exercice 2012, la Société a émis 3.500 actions suite à l'exercice de BSPCE par certains de ses salariés. Ces actions ont été émises au prix de 6,50 € par action dont 0,05 € de nominal et 6,45 € de prime d'émission.

- Au cours de l'exercice 2012, la société a signé deux contrats importants avec SANOFI concernant des essais cliniques en oncologie.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

1.1.2 Faits majeurs de l'exercice.

- En 2013, la Société a remboursé 388.000 € à OSEO au titre des 2 avances à l'innovation reçues en 2008 et 2009. La société a par ailleurs demandé et obtenu un décalage d'un an, à partir de l'échéance du 30/06/2013, de son échéancier de remboursement lié au contrat OSEO 1500 K€, Lesio phase 1 (ref 2.2.3.1)

- En Juin 2013, la Société a reçu 1 013 851 € représentant le Crédit d'impôt recherche qu'elle avait déclaré et dont elle avait demandé le remboursement au titre de l'exercice 2012. Rappelons que l'administration fiscale se réserve la possibilité de contrôler le dispositif de crédit d'impôt recherche. Notons cependant que la société a reçu en septembre 2013 un avis favorable de la DRRT concernant la déclaration de crédit impôt recherche pour l'année 2012.

- L'assemblée générale mixte du 06 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 BSA-2013 au prix unitaire de 0,80 €. Ces BSA ont été attribués et souscrits pour un montant de 64 000 €uros sur le troisième trimestre 2013. Le prix d'exercice unitaire de ces BSA-2013 est de 8,04 €/action.

- En Août 2013, six Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ont souscrit au total 132 132 actions nouvelles au prix de 10,60 € par action soit un total de 1 400 599,20 € dont 6 606,60 € de Capital et 1 393 992,60 € de prime d'émission.

- En septembre 2013, la société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur la période du 1/01/2010 au 31/12/2012 qui s'est traduit par un redressement de 8 K€.

- En décembre 2013, la société a conclu une convention de compte courant pour une avance de 500 K€ avec mise à disposition jusqu'au 30/06/2014 au taux de 6 %. Cette avance en compte courant, versée en décembre 2013, est assortie de 58 754 BSA au profit du prêteur. (ref 1.1.3)

- En décembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une émission de 117 508 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscriptions d'actions (BSA 2013) à titre gratuit. Ces BSA sont attribués par moitié aux prêteurs des deux avances en compte courant de 500 K€ réalisées en fin 2013 et début 2014. Chaque BSA 2013 donnera droit à la souscription d'une action nouvelle de la société de 0,05 centimes de nominal chacune, moyennant le règlement d'un prix d'exercice égal à 8,51 € par action nouvelle.

- L'exercice, arrêté le 31 décembre 2013, intègre le crédit d'impôt recherche relatif à l'année 2013 pour un montant de 976 534 €. Conformément à la qualification de PME communautaire, la Société va procéder à la demande de remboursement du CIR. Notons que l'administration fiscale se réserve la possibilité de contrôler le dispositif de crédit d'impôt recherche.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

1.1.3 Faits postérieurs à la date d'établissement des comptes annuels

- La Société a décidé de préparer un nouveau tour de financement qui devrait intervenir dans le courant du 1ème semestre 2014. Dans la perspective de ce nouveau tour de financement, deux des actionnaires de la Société lui ont consenti une avance en compte-courant d'un montant total de 1.000 000 €, rémunérée au taux de 6% par an et remboursable au plus tard le 30 juin 2014. Le premier actionnaire a pour sa part versé les 500 000 € en décembre 2013 (cf 1.1.2) tandis que la deuxième avance a été versée en janvier 2014.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité d'exploitation sur le prochain exercice est étroitement lié à la réussite d'une future levée de fonds ainsi qu'au développement de l'activité commerciale.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Frais de développement

Sur décision de gestion, ces frais de conception de logiciels ne font pas l'objet de comptabilisation à l'actif du bilan.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales sur sol d'autrui	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/12/2013	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT de l'exercice 2013	Résultat net de l'exercice 2013	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
• Filiales (+ 50 %)	-4 276 053	100 %	8 340 €	43 206 €	-818 545 €	0

Notons que les titres de la filiale pour 8 340 € sont dépréciés à 100 %.

2.1.5.2 Autres immobilisations financières

Les positions comptables liées au contrat de liquidité au 31/12/2013 sont les suivantes :

- 10 122 Actions propres pour un coût d'achat de 82 K€ (comptabilisées selon la méthode FIFO), et valorisées au 31/12/2013 pour 82 K€.
- Les espèces mobilisées et indisponibles s'élèvent à 132 K€ (pour un contrat initial de liquidité de 250 K€)

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel informatique	30 091	11 851	18 240
Total	**30 091**	**11 851**	**18 240**

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

La dotation pour dépréciation comptabilisée au titre de l'exercice 2013 est de 4 288 €. La reprise de provision pour dépréciation de 35 800 € concerne les ordinateurs qui étaient en démonstration chez les clients et mis au rebut.

2.1.6.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de matériel informatique sont évalués au coût d'achat HT.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais de port sur achat.

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéances

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.7.2 Entreprises liées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations financières		8 340
Provision titres de participation		8 340
Autres créances Compte courant €		3 590 313
Dettes financières diverses : compte courant $		568 821
Provision Compte courant		4 159 134

Notons que le compte courant et les titres de participation de la filiale font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

2.1.7.3 Autres créances

Elles comprennent notamment :

- Une créance relative au crédit d'impôt recherche pour l'exercice 2013 d'un montant de 976 534 €.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.1.7.4 Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	81 177
Intérêts courus à recevoir	22 670
Organisme sociaux	18 388
Divers	2 601
Total	**124 836**

2.1.8 Disponibilités et divers

Elles concernent essentiellement un compte courant bancaire de 1 496 K€ et un compte à terme pour un montant de 500 K€. Les intérêts comptabilisés à recevoir s'élèvent à 23 K€.

2.1.9 Comptes de régularisation

2.1.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 144 K€ concernent des charges d'exploitation.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	295 116	6 607		301 723
Primes, réserves	27 954 843	1 377 913		29 332 756
BSA 2009	15 996			15 996
BSA 2013		64 000		64 000
Report à nouveau	-22 474 187	-3 976 092		- 26 450 279
Résultat	- 3 976 092	-4 347 696	- 3 976 092	-4 347 696
Total	**1 815 676**	**-6 875 269**	**-3 976 092**	**-1 083 501**

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 6 034 449 actions ordinaires de 0,05 € de valeur nominale et de 1 action de préférence de catégorie B de 0,05 € de valeur nominale. Les changements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
Position début de l'exercice	**5 902 318**	**295 115,90**	**27 954 843,04**
AGE 08/2013 et Conseil Administration août 2013: Augmentation de capital en numéraire	132 132	6 606,60	1 393 992,60
Imputation des frais d'augmentation de capital sur Prime d'émission			-16 079,60
Position au 31 décembre 2013	**6 034 450**	**301 722,50**	**29 332 756,04**

En août 2013, la société Médian a procédé à une augmentation de capital en numéraire par émission de 132 132 actions ordinaires nouvelles au prix de souscription de 10,60 euros (prime d'émission comprise). Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 1 400 599 euros (prime d'émission comprise).

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.2.2.2 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA A-2009 »)

La société NVF Equity Limited a souscrit un bon de souscription d'actions, pour un montant de 15 996 €, libéré en totalité par compensation de créance en 2009.

Ce BSA est exerçable à tout moment à compter de la réalisation de l'émission pendant une période de 10 ans expirant le 10 mars 2019.

Ce BSA donne droit à acquérir 24 609 actions ordinaires au prix d'exercice de 6,50 €.

2.2.2.3 Emission de 1.145.196 bons de souscription d'actions (les « BSA-2012 »)

La Société Quintiles a souscrit 1.145.196 bons de souscription d'actions.

Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2018 et ne sont exerçables que par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Chaque bon donne droit à acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise.

2.2.2.4 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA-Ajustement »)

La Société Quintiles a souscrit 1 bon de souscription d'actions.

Ce bon de souscription ne pourra être exercé qu'une fois que la totalité des 1.145.196 bons de souscription d'actions mentionnés au point 2.2.2.3 ci-dessus aura été exercée et que ledit exercice n'aura pas permis à Quintiles d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société.

Ce bon de souscription d'actions donne le droit à Quintiles de souscrire un nombre d'actions lui permettant d'atteindre 15% du capital pleinement dilué de la Société

La souscription aux actions se fera uniquement par compensation avec une créance liquide et exigible qui serait détenue par Quintiles sur la Société.

Ce BSA donne droit à acquérir des actions nouvelles ordinaires de la Société au prix de 11,875 € prime d'émission comprise par action.

2.2.2.5 Emission de 80 000 bons de souscription d'actions (les « BSA-2013 »)

L'Assemblée Générale du 6 juin 2013 a décidé l'émission de 80 000 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA- 2013).

Chaque BSA-2013 a été souscrit au prix de 0.80 euros. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés sur le deuxième semestre 2013.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

Le prix unitaire d'exercice des BSA-2013 correspond à la moyenne des 40 jours de bourse qui précèdent l'Assemblée Générale du 6 juin 2013, soit 8.04 euros/actions. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 31 décembre 2020.

2.2.2.6 Emission de 117 508 bons de souscription d'actions (« BSA-2013 »)

L'exercice de la totalité des 117 508 BSA 2013 décidé par le Conseil d'Administration de décembre 2013 (cf 1.1.2) donnera lieu à une augmentation du capital social d'un montant de 5875,40 €uros correspondant à l'émission de 117 508 actions nouvelles de la société. Ces BSA sont exerçables à tout moment à compter de la réalisation de l'émission expirant le 31 décembre 2016.

2.2.3 Autres capitaux propres

2.2.3.1 Avance conditionnée OSEO Innovation

Elles s'élèvent à 1 987 K€ et comprennent :

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 28/05/2008 (LESIO Phase I)**

 Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 1.100 000 €. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et juin 2013 pour un montant total de 400 K€. Suite à un avenant du 11 juillet 2013, les 11 remboursements trimestriels de 100 K€ s'étaleront du 30/06/2014 au 31/12/2016.

- **Une avance OSEO relative à la délibération du 17/09/2009 (LESIO Phase II)**

 Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 887 000 €. Les remboursements trimestriels sont à effectuer entre mars 2012 et décembre 2015. Les premiers remboursements sont intervenus entre avril 2012 et décembre 2013 pour un montant total de 488 K€. Il reste 8 trimestres de remboursement avec une dernière échéance en 12/2015.

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de la période	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de la période
Provision risques	69 794		36 000		33 794
Provision pour charges	83 596	22 630			106 226
Total	**153 390**	**22 630**	**36 000**		**140 020**

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.2.4.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques au 31/12/2013 concernent :

- Un litige prud'homal pour 33 794 € provisionné à 100 % en fonction du chef de la demande.

2.2.4.3 Provision pour Charges : Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	106 226		106 226

Ce montant représente les droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite (charges sociales incluses) au 31/12/2013.

2.2.5 Dettes financières

2.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5.2 Prêt sans intérêts Région PACA

Le capital restant dû s'élève à 43 K€ et les remboursements trimestriels de 5 K€ s'échelonnent jusqu'à novembre 2015.

2.2.5.3 Prêt participatif

Un prêt participatif de 350 K€ a été souscrit le 09 Août 2011 auprès de Sofired. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Le prêt est consenti pour une durée de 5 ans à compter du 11/08/2011 ;
- La somme prêtée porte intérêt au taux de 5% calculé sur le capital restant dû ;
- Le prêt est assorti d'une rémunération indexée sur le résultat de l'entreprise. Elle n'intervient qu'à partir de la 4ème année du prêt et jusqu'au dernier remboursement. Elle n'est effective que dans la mesure où il a été décidé de distribuer des bénéfices au titre de l'exercice.

Au 31/12/2013, le capital restant dû est de 203 K€.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

2.2.5.4 Emprunts et dettes financières diverses

Ils concernent :

- 684 K€ d'avances sur indemnité consenties par la Coface au titre d'un contrat d'assurance prospection signé en mars 2009. Les remboursements s'effectuent, à l'issue de chacune des six années d'amortissement à compter du 01/10/2010, à raison de 14% du chiffre d'affaires export réalisé durant chacune de ces six années dans la zone couverte par le contrat (désormais « tous pays export »). Cette dette figure dans les dettes à moins d'un an car la Coface pourrait annuler le contrat si les capitaux propres ne sont pas maintenus à hauteur de 1.2 M€.

- 500 K€ relatif à la première convention de compte courant conclue en 12/2013 avec mise à disposition des fonds jusqu'au 30/06/2014 et assortie d'une attribution de 58 754 BSA 2013 (cf. 1.1.2.)

2.2.6 Autres dettes

2.2.6.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	159 777
Clients, Rabais, Remises, Ristournes à accorder	1 198
Intérêts courus	2 258
Dettes sociales	642 442
Dettes fiscales	2 050
Total	**807 726**

2.2.7 Comptes de régularisation

2.2.7.1 Les produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 500 K€ et correspondent :

- pour 185 K€ à des prestations de maintenance sur les logiciels comptabilisées sur la période mais dont les périodes d'application portent sur les périodes ultérieures au 31/12/2013,

- pour 315 K€ à des prestations de service facturées à des entreprises pharmaceutiques mais dont l'exécution des travaux interviendra sur 2014.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par nature d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 105 712
Ventes de Licences	84 729
Ventes de marchandises	12 293
Total	**1 202 734**

3.2 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires prestations de services à destination de l'industrie pharmaceutique est comptabilisé au fur et à mesure de l'exécution et de l'avancement des prestations.

3.3 Transfert de charges d'exploitation et reprise de provision

Elles correspondent essentiellement à :

- des transferts de charges d'exploitation d'un montant de 128 K€ relatifs à des charges de personnel (avantage en nature et rétrocession de cotisations sociales).
- une reprise de provision sur stock pour un montant de 36 K€. (cf. 2.1.6.1)
- 16 K€, aux frais relatifs à l'augmentation de capital réalisée en août 2013 et qui sont comptabilisés en charges externes d'exploitation et imputés sur la prime d'émission.

3.4 Dépenses de Recherche & Développement

Les dépenses de Recherche & Développement éligibles au crédit d'impôt recherche s'établissent à 2 876 K€, à comparer avec les charges d'exploitation de la période de 6 039 K€.

3.5 Résultat financier

Les charges financières de - 748 K€ se justifient principalement par :

- Le complément de provision de 702 K€ concernant le compte courant financier de la filiale,
- Les charges d'intérêt concernant l'emprunt contracté auprès de la SOFIRED pour un montant de 11 K€.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

Les produits financiers de 22 K€ correspondent principalement à :

- des intérêts sur les comptes à terme à hauteur de 17 K€.

3.6 Résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle se compose essentiellement d'un redressement URSSAF pour 8 K€.

3.7 Impôt sur les bénéfices

3.7.1 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

Les allègements de la dette future d'impôts sont basés sur les éléments suivants :

- Déficits reportables au 31/12/2013 : 39 259 K€, soit un allègement d'impôt potentiel de 13 086 K€ (au taux de 33 1/3 %)

3.7.2 Crédit d'impôt recherche

Profit d'impôt de 977 K€ au 31/12/2013.

3.8 Résultat net par action

Au 31/12/2013, le résultat net par action est de -0,72 €.

Les valeurs mobilières donnant accès au capital, émises au 31 décembre 2013, donnent droit à 1.815.510 actions :

- BSA A-2009 : 24 609 actions (cf. 2.2.2.2)
- BSA-2012 : 1.145.196 actions (cf. 2.2.2.3)
- BSA-Ajustement : non déterminé (cf. 2.2.2.4)
- BSPCE : 340 227 actions (cf. 4.2.3)
- Stock-options : 107 970 actions (cf. 4.2.3)

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

- BSA-2013 : 80 0
- 00 actions (cf. 2.2.2.5)
- BSA-2013 : 117 508 actions (cf. 2.2.2.6)

En cas d'émission de toutes ces 1 815.510 actions auxquelles donnent droit les valeurs mobilières donnant accès au capital émises au 31 décembre 2013, le résultat net par action serait de -0,55 €.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	42
Employés	3
Total	**45**

4.2 Engagements

4.2.1 Droit individuel à la formation

Conformément à l'article L 123-13 (al 13) du code de commerce et du PCG (art 531-2/9) l'engagement de la société vis-à-vis de son personnel en matière de DIF était de 3 680 heures au 31/12/2013.

4.2.2 Licences d'exploitation logiciels et brevets

Selon les dispositions des contrats de licences avec l'Université de Chicago, la Société doit à cet établissement les montants suivants, non encore comptabilisés au 31.12.2013 :

- Des royalties égales à 1% du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Lung postérieurement au 31.12.2013. A noter que le contrat prévoit que la société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà.

- 45 K$ lorsque la Société aura obtenu les autorisations administratives nécessaires à la commercialisation du logiciel CAD-Colon soit aux Etats-Unis, soit au Japon, soit en Europe, ainsi que 30 K$ lorsque les ventes cumulées du logiciel CAD-Colon auront dépassé 1 000 K$. A noter que la Société a décidé, début 2009, de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon.

- Des royalties égales à 1,5 à 2,0 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Colon postérieurement au 31.12.2013. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 K$ pour chacune des années calendaires 2014 et au-delà. A noter que, la Société ayant décidé de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon, et en accord avec l'Université de Chicago, cet engagement ne sera pas applicable tant que la Société n'aura pas recommencé à le commercialiser.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

4.2.3 Emission de BSPCE, de stock-options et BSA :

Date de l'assemblée générale	Nombre de titres autorisés	Date d'attribution des titres	Nombre de titres attribués	Date limite d'exercice	Nombre de titres annulés / non souscrits	Nombre de titres exercés	Nombre de titres valides et non exercés	Nombre d'actions correspondant	Prix d'exercice par action	Augmentation de capital potentielle (nominal)
BSPCE										
10/03/2009	186 256	20/05/2010	170 000	09/03/2019	25 000	20 000	125 000	25 000	6,50	1 250,00
07/12/2009	1 061 309	07/12/2009	1 061 309	06/12/2019	259 880	0	801 429	160 285	4,20	8 014,24
01/04/2011	100 000	01/04/2011	99 950	31/03/2021	0	0	99 950	19 990	6,50	999,50
18/05/2011	200 000	08/06/2011	149 952	17/05/2016	15 000	0	134 952	134 952	8,05	6 747,60
TOTAL BSPCE	**1 547 565**		**1 481 211**		**299 880**	**20 000**	**1 161 331**	**340 227**		**17 011,34**
Stock options										
01/04/2011	100 000	01/04/2011	5 000		5 000	0	0	0	0,00	0,00
		15/12/2011	60 000	14/12/2018	0	0	60 000	60 000	9,00	3 000,00
		05/07/2012	34 000	04/07/2019	2 000	0	32 000	32 000	10,00	1 600,00
05/04/2012	200 000	05/07/2012	5 970	04/07/2019	0	0	5 970	5 970	10,00	298,50
		03/10/2013	10 000	02/10/2020			10 000	10 000	10,60	500,00
TOTAL Stock option	**300 000**		**114 970**		**7 000**	**0**	**107 970**	**107 970**		**5 398,50**
BSA										
10/03/2009	24 609	10/03/2009	24 609	10/03/2019			24 609	24 609	6,50	1 230,45
05/04/2012	1 145 196	05/04/2012	1 145 196	31/12/2018			1 145 196	1 145 196	11,875	57 259,80
05/04/2012	1	05/04/2012	ND	31/12/2018			ND	ND	11,875	ND
06/06/2013	60 000	06/06/2013	60 000	31/12/2020			60 000	60 000	8,04	3 000,00
06/06/2013	20 000	06/06/2013	20 000	31/12/2020			20 000	20 000	8,04	1 000,00
24/12/2013	117 508	24/12/2013	117 508	31/12/2016			117 508	117 508	8,51	5 875,40
TOTAL BSA	**1 367 314**		**1 367 313**		**0**	**0**	**1 367 313**	**1 367 313**		**68 365,65**

ND : non déterminable

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

4.2.4 Autres

Néant.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

5 Annexes

Tableau 2054	Immobilisations
Tableau 2055	Amortissements
Tableau 2057	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	734 029	KE		KF	8 641
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	57 792	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	19 299	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	13 800	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	370 077	LC		LD	31 559
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
		TOTAL III		LN	460 969	LO		LP	31 559
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	8 340	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP	123 490	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	136 752	IU		IV	54 841
		TOTAL IV		LQ	268 583	LR		LS	54 841
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 463 581	ØH		ØJ	95 042

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	10 529	LW	732 140	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	57 792	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	19 299	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	13 800	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	2 746	MS	1 373	MT	397 518	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY	2 746	NG	1 373	NH	488 410	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	8 340	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	41 709	2C	81 781	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	191 593	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	41 709	NK	281 714	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 746	ØK	53 612	ØL	1 502 265	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	685 453	PF	31 739	PG	7 750	PH	709 442
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	23 940	PW	5 779	PX		PY	29 719
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	6 405	QE	1 929	QF		QG	8 335
	Matériel de transport	QH	12 985	QI	814	QJ		QK	13 800
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	238 049	QM	77 420	QN	500	QO	314 969
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	281 381	QV	85 944	QW	500	QX	366 824
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	966 834	ØP	117 683	ØQ	8 250	ØR	1 076 267

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MEDIAN TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	25 310	UR		US	25 310
	Autres immobilisations financières	UT	166 283	UV	132 455	UW	33 827
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	483 602		483 602		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 282		2 282		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	18 388		18 388		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	976 534		976 534		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 038		26 038		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 601		2 601		
	Groupe et associés (2)	VC	4 159 133				4 159 133
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 009		5 009		
Charges constatées d'avance		VS	143 836		143 836		
TOTAUX		VT	6 009 018	VU	1 790 747	VV	4 218 270
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	11 783				
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 258	2 258		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	42 857	21 428	21 428	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	887 125	754 623	132 502	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	289 248	289 248		
Personnel et comptes rattachés		8C	399 082	399 082		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	476 608	476 608		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 367	22 367		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 050	2 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	500 006	500 006		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 198	1 198		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	499 755	440 998	57 010	1 747
TOTAUX		VY	3 122 556	VZ 2 909 868	210 940	1 747
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	141 162			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group